



FORMATION  
**RSSI / SSI**  
EXPERT Santé Version 2



EVOLUTIVE 2017-2020



**APSSIS**

Association Pour la Sécurité des SI de Santé

# INTRODUCTION

Le programme Hôpital Numérique, et ses prérequis sécurité, ont donné une réelle impulsion à la démarche de sécurisation des systèmes d'information de santé. Une première série d'analyses de risques, de PSSI, de Chartes, de procédures de contrôles, d'exploitation ainsi qu'une réflexion sur la continuité des activités constituent le socle de base. Près d'un millier de Référents SSI ont été identifiés et constituent le maillage de terrain nécessaire au déploiement opérationnel des bonnes pratiques de sécurité.

La Loi de Santé, dite « Loi Touraine », le nouveau règlement européen, les Lois successives de lutte contre le terrorisme ont remodelé le paysage législatif. L'hébergement des données de santé à caractère personnel évolue vers une certification ISO 27001, ISO 20000, ISO 27018 auxquels s'ajouteront des critères spécifiques au système de santé. La constitution des Groupements Hospitaliers de Territoire, le schéma directeur d'un SI unique et donc d'un schéma directeur sécurité territorial pose les questions de la gouvernance, de la réflexion sur l'externalisation de certaines fonctions du SI et de la maîtrise de la donnée.

L'évolution des exigences de l'Etat, de l'ASIP Santé, de la DGOS, et de la HAS redessine sensiblement le contexte. Les processus d'habilitation, d'identification, d'authentification, de traçabilité, de gestion des incidents, de pilotage proactif de la sécurité et de maintien en condition opérationnelle du corpus de procédures associée à la PSSI sont désormais incontournables. Cette formation a pour objet de passer un pallier d'expertise et de faire des Référents SSI et des personnels impliqués dans la sécurité des vrais relais opérationnels.



#### Avertissement :

le découpage des séquences est donné à titre indicatif, la durée effective de celles-ci s'adaptant aux attentes du Groupe



#### Evolutivité de la formation :

les présentations sont mises à jour de façon régulière, collant à l'actualité réglementaire, à l'actualité concernant la cybersécurité de l'écosystème de santé et aux évolutions des attentes des professionnels.



#### Documentation :

l'ensemble des présentations et des nombreux documents présentés / utilisés lors de la formation est mis à disposition des participants, en format natif.



# ORGANISATION

- 6 séquences de 3h30
- 1 séquence juridique de 2 heures avec un Avocat spécialisé
- 2 débats
- 1 atelier de travail
- 3 déjeuners pris ensemble
- Présentations, documents et outils présentés remis aux participants en format numérique
- Durée : 21h00

## PRÉREQUIS

- Objectifs Hôpital Numérique atteints
- Fonction RSSI ou référent SSI active
- Bon niveau de connaissance de l'environnement national
- PSSI opérationnelle ou en cours de mise en œuvre

## PUBLIC

- DSI
- RSSI
- Référents SSI
- Directeurs Adjoints
- Gestionnaires de Risques
- Chefs de Projets SSI
- Ingénieurs et Techniciens SSI
- Médecins DIM

## TARIFS

### NON ADHERENT

- 1 850 € HT pour 1 participant
- 10% sur le second participant soit 1665€ HT
- 20% à partir du troisième participant et + soit 1480€ HT

### ADHERENT

- 10% dès le premier participant soit 1 665 € HT
- 20% sur le second participant et + soit 1480 € HT

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les acteurs de la SSI Santé, les guides et référentiels récents de la DGOS, de l'ASIP Santé, du Ministère, de l'ANSSI
- Adapter la politique de sécurité (PSSI) aux nouveaux contextes (GHT, groupements privés, usages d'un SI de territoire)
- Connaître les fondamentaux juridiques : Règlement Européen sur les données personnelles, Loi Touraine, opposabilité des référentiels régionaux, usages des technologies numériques
- Communiquer de façon contextuelle et adaptée la PSSI aux différentes forces en présence : direction, corps médical, personnel soignant, administratif et technique
- Piloter la gestion des incidents (selon Décret associé), la gestion des évolutions, la conformité aux normes
- Piloter la SSI au quotidien en disposant d'indicateurs adaptés
- Assurer le reporting régional et national sur les niveaux de sécurité
- Mener des audits internes, puis des analyses de risques simples
- Se mettre en conformité avec l'instruction « Plan SSI » d'octobre 2016

# PROGRAMME DE FORMATION

3 jours : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30



## JOUR 1

### ACTUALITÉ INTERNATIONALE ET NATIONALE DE LA CYBERSÉCURITÉ SANTÉ – ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF I – 7H00

9h00	<b>Accueil – Présentation de l'organisation des séquences – Tour de table</b>
9h30	<b>Actualité 2017 et 2018 de la cyber insécurité numérique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Principales menaces sur les SI de Santé : malwares, ransomwares, attaques DDOS, phishing, chantages à la diffusion de données</li><li>■ Sécurité des Technologies Numériques de Santé et des SIH : actualité et prospective – Bigdatas Santé, Learning Machines, Santé connectée, Internet des Objets</li><li>■ Retours d'expériences 2017 - 2018</li></ul>
11h00	<b>Gouvernance politique des SI et de la SSI : GHT ou Groupements publics et privés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Le Projet Médical de Territoire ou de Groupement et les objectifs médicaux</li><li>■ Les Comités Stratégiques de GHT ou les Comités de Direction des Groupements, la Commission Médicale de Groupement ou Collège Médical, la CSIRMT – le Comité des Usagers (nouveaux pouvoirs – nouvelles ambitions), la Conférence Territoriale de dialogue social - Modèles de reporting et de communications ciblées</li><li>■ Missions du RSSI et des Référents SSI dans les nouveaux contextes</li><li>■ Les Responsables de Traitements et les Référents métiers au cœur du dispositif</li></ul>
12h30	<b>Déjeuner et pause</b>
13h30	<b>Actualité réglementaire et normative – Cadre d'application</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Instruction 309 – PSSI-MCAS – PSSI Cadre et PSSI des ES</li><li>■ Guide Méthodologique du SI du Groupement - Impacts sur la SSI</li><li>■ PGSSI-S de l'ASIP Santé – Référentiels opposables – Guides RGPD I – Impact global sur les structures de Santé – Rôle et responsabilités du DPO – DPO vs RSSI : quels modèles ?</li><li>■ Le Schéma Directeur SSI multi-entités ou le « chapitre SSI » du SDSI</li><li>■ L'hébergement de données de santé à caractère personnel et la Certification HDS 2018</li><li>■ Les Hébergeurs agréés de données de santé – Typologie et offres SSI</li><li>■ Les obligations à venir concernant le MCO, le Médicosocial, le Secteur Privé et la Médecine de Ville - Analyse stratégique et prospective.</li></ul>
15h00	<b>Débat : La Certification HDS ? Quels enjeux d'organisation et de moyens ? Quelle valeur pour les structures de Santé certifiées ? Quelles modalités d'usage des Clouds ?</b>
17h00	<b>Fin</b>

# PROGRAMME DE FORMATION



## JOUR 2

### LA SSI SUR LE TERRAIN – ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF II – 7H 00

9h00	<b>Le Schéma Directeur SSI multi-entités ou le « chapitre SSI » du SDSI</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Gouvernance technique et opérationnelle de la SSI</li><li>■ Serveurs d'identités – Annuaire – SSO – Typologies d'urbanisation</li><li>■ Identification – Habilitations – Autorisations – Authentifications – Traces</li><li>■ SOC et SIEM – Services internes et / ou externes</li><li>■ Mise à jour des documents structurants – Analyse de risques, PRA, Procédures dégradées, Programme de sécurité - Cycle de vie du PRA-PCI et des PCA Métiers</li></ul>
11h00	<b>Séquence juridique – En téléconférence avec Maître Omar YAHIA, Avocat spécialisé</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ La donnée de santé à caractère personnel</li><li>■ Règlement européen sur la protection des données – RGPD II</li><li>■ Impacts de la Loi Touraine et GHT</li><li>■ Droits des patients &amp; Droits des personnels</li><li>■ Relations avec les éditeurs et fournisseurs de services</li></ul>
12h30	<b>Déjeuner et pause</b>
13h30	<b>SSI opérationnelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ La gestion des incidents de sécurité – Portail de déclaration, qualification, rôle de l'ASIP Santé</li><li>■ L'homologation sécurité des projets</li><li>■ Les indicateurs de sécurité : Convergence avec les domaines fonctionnels HNUM et les indicateurs de suivi DSI - Analyse des certifications</li><li>(HAS, Comptes, DGOS...) et interactions avec la PSSI</li><li>■ Pilotage du portefeuille de projets liés à la cybersécurité, en propre ou en transversal</li><li>■ Intégration de la SSI dans les projets SI, biomédicaux et de transformation numérique</li></ul>
17h00	<b>Fin</b>



## JOUR 3

### VOLETS COMMUNICATION ET CONFORMITÉ – 7H 00

9h00	<b>Etape I : Sensibiliser les Directions Générales et les Utilisateurs</b> <b>Etape II : Sensibiliser les Métiers et le Corps Médical – Approfondir par métiers : CDP, Biomédicaux, DA, IT.... – Synthèse des modalités de communication J1 &amp; J2</b> <b>Atelier interactif d'échanges et de Retours d'expériences</b>
11h00	<b>Analyses de risques projets – Modèles de risques, outil d'analyse</b>
12h30	<b>Déjeuner et pause</b>
13h30	<b>Atelier EIVP – Etude d'Impact sur la Vie Privée – PIA de la CNIL</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Rappel des fondamentaux : Traitement de données, Responsable de Traitement et délégation, documentation du Traitement, RGPD III</li><li>■ Choix d'un Traitement : GRH ou Processus de Soins Patient et déroulé de l'outil PIA – Privacy Impact Analysis</li><li>■ Restitution, questions, synthèse</li></ul>
16h00	<b>Questionnaires d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ QCM d'évaluation de la qualité et des acquis de la formation et remise des attestations</li><li>■ Synthèse : Et demain, quelles démarches de cybersécurité dans quels contextes ?</li></ul>
17h00	<b>Fin</b>

# CONTACTEZ-NOUS

## EXPERTS FORMATEURS



Ingénieur ESIEA et titulaire d'un Master en Management (Economie, Droit, Analyse financière), **Vincent TRELY** exerce dans la banque / assurance (MMA, AXA, DEUTSCHE BANK), puis dans l'industrie de pointe, en tant que RSSI et DSI. Il rejoint le Centre Hospitalier du Mans en 2007 en tant que DSIO, RSSI et Directeur des Plateaux Techniques. Il participe aux travaux nationaux sur la SSI Santé.

Il exerce depuis 2012 en tant que Conseil auprès des Etablissements de Santé publics et privés, des GCS, GHT et ARS, via son Cabinet spécialisé. Vincent TRELY crée, en 2010, l'APSSIS (Association pour la Promotion de la Sécurité des Systèmes d'Information de Santé) et le Congrès National SSI Santé du Mans, devenu incontournable, et qui réunit chaque année 150 experts durant 3 jours de conférences et d'échanges intensifs.

Enseignant depuis plus de 15 ans dans différentes écoles et universités, conférencier apprécié, Vincent TRELY écrit de nombreux articles dans la presse spécialisée et intervient lors de colloques sur le numérique en santé, les objets communicants et la sécurité de l'information.

Vice-président de l'APSSIS, **Maître Omar YAHIA**, avocat au barreau de Paris, s'est très tôt spécialisé en droit de la santé (droit hospitalier, droit médical et droit pharmaceutique). Il conseille, représente et défend les intérêts des établissements de santé, des professionnels de santé et des opérateurs prestataires. Formateur, chroniqueur et consultant, Maître YAHIA intervient tant en conseil qu'en contentieux, en droit de la santé numérique (télémédecine, e-santé, LAP / LAD), droit financier et en ressources humaines.



« Formation très intéressante et très enrichissante. Cours dynamique agrémenté de cas concrets. Indispensable pour toute personne en charge de la SSI. » (CH du Pays d'Eygurande)

« Richesse de l'information, qualité de la présentation et du formateur. » (ARS Hauts-de-France)

« Les documents mis à disposition sont de grandes qualité et utilisables immédiatement dans la vraie vie » ! (CH Sud Francilien)

« Synthèse de documentation réglementaire du canevas de la SSI menée par un expert en la matière, pédagogue, clair, avant-gardiste. » (Clinalliance)

« Très intéressant ! Formation à conseiller. Devrait être obligatoire pour tous les RSSI ! » (LNA Santé)

## INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la formation, contacter : [secretaire@apssis.com](mailto:secretaire@apssis.com) ou le 06 29 36 59 95.

Une Convention de formation sera établie entre l'APSSIS et votre établissement ou société.

Lieu et date des formations, voir notre site : 



SIREN : 528 297 344 - SIRET 528 297 344 00012

Association n°W722001434 créée le 05/08/2010 Préfecture de la Sarthe - Siège Social : 84 rue du Luart 72160 DUNEAU

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 52 72 01360 72 auprès du Préfet de Région Pays de Loire

N° de TVA intracommunautaire : FR23528297344

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## FORMATION RSSI/SSI EXPERT SANTÉ VERSION 2

A remplir par vos soins selon le calendrier disponible sur notre site

Date retenue : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville et Code Postal : \_\_\_\_\_

Adhérent (e) de l'APSSIS: oui      non

L'Association doit vous fournir :

Une facture à l'adresse mentionnée

Une facture à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

Un document d'émargement

Une convention de formation

Autres documents : \_\_\_\_\_

Commentaire :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Renvoyez votre inscription à APSSIS – 84 rue du Luart – 72160 DUNEAU

ou par email sur [secretaire@apssis.com](mailto:secretaire@apssis.com)

